

Corban est situé au cœur de ce petit vallon que l'on désigne communément sous le nom de « Terre Sainte ». Ceci en raison de la résistance de la population lors du Kulturkampf, population qui a juré qu'aucun curé intrus ne passerait le pont de Cran à Recolaine. Ce qui fut respecté. Patrie de Mgr Henri Schaller, du Procureur du Jura Albert Steullet, on a cru un instant que l'amiral de la flotte de Louis XIV Jean Bart était aussi originaire de Corban. Mais il n'en est rien, car il s'agit simplement d'une coïncidence homonymique avec les Barth. Avant de parler de Corban aujourd'hui, parcourons à grands pas l'histoire de ce village.

Les chercheurs ne sont pas unanimes sur l'origine du mot « Corban ». Alors qu'Auguste Quiquerez pense que ce vocable signifie « Curtis Pavonis », le domaine ou la ferme de Pavo, Mgr Vautrety penche plutôt pour « Cor Bannum », « cour de justice ». Cor en celtique ne signifie pas seulement en effet cour de maison, mais aussi une assemblée de personnes, un lieu où s'administrait la justice, alors que Bannum signifie ban, justice. Henri Jaccard dans son essai de toponyme s'appuie sur la traduction allemande de Corban, « Battendorf », pour écrire que le nom du village signifie « ferme ou cour de Bado, Batto ou Batho ».

Quoiqu'il en soit, c'est le mot de Battendorf qui, pour la première fois en 1184, désigne l'actuel village de Corban. Le mot se transformera en Corpaon en 1240, Corbann en 1308, Corbaon en 1317, Courbahon en 1435 et Courban en 1461. Après le XVe siècle, c'est « Corban » qui prévaudra. Avant le traité de combourgeoisie (forcé !) avec Berne, Corban faisait partie de la seigneurie de Moutier-Grandval. L'endroit était déjà connu des Romains, puisque le territoire du village était proche du camp romain de Piamont, « Mons Planus ». On a découvert en juillet 1892 à cet endroit des monnaies romaines à l'effigie de plusieurs empereurs, notamment Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien et Marc-Aurèle. Quelques objets furent également découverts près de l'église bâtie sur le promontoire.

LES DE BATTENDORF

C'est donc au XIIe siècle que Corban apparaît pour la première fois dans les écritures. Une famille noble habitait l'endroit, les de Battendorf, et y avait un château, à l'endroit où se trouve l'église probablement. En 1308, par acte signé, le chapitre de Moutier-Grandval, avec l'approbation de l'évêque de Bâle Othon, détermine les revenus assignés à l'hospice de Moutier, au régisseur de cette maison. Le village de Corban doit verser trois mesures de blé et d'avoine. Le diocèse de Bâle avait certaines possessions à Corban, possessions qu'il inféoda à Henri d'Eptingue en 1436. Lorsque Corban faisait partie de la Prévôté de Moutier-Grandval, la localité possédait alternativement avec Courrendlin une justice locale qui était présidée par un grand maître nommé par le prince.

Le traité de combourgeoisie imposé par Berne à la Prévôté en 1486 fut pour Corban et la région source de beaucoup de difficultés, et même de conflits. Ainsi, un parti d'Autrichiens ennemis de Berne dévasta la région, bernoise à ses yeux, en 1499. Les querelles entre l'évêque de Bâle et Berne furent également innombrables, et certaines furent même très meurtrières.

BERNE VEUT IMPOSER LA RÉFORME

L'introduction de la Réforme protestante fut également pour la population l'occasion de migrations et de tensions. Berne voulait absolument que les paroisses du territoire de la Prévôté embrassent le protestantisme. Attachée à la foi catholique, la population du Val Terbi ne l'entendait pas de cette oreille. Le 18 janvier 1530, l'avoyer et le Conseil de Berne envoyèrent à la commune de Corban une circulaire afin de lui annoncer l'envoi de députés chargés de l'entretenir de la question religieuse. Les gens de Corban étaient convoqués pour le 23 janvier à Courrendlin, à l'église « pour ouïr ce que notre ambassadeur, le châtelain de Nidau, vous dira de notre part ». Il ne semble pas que les gens changèrent d'idées et Moutier revint à la charge le 23 juin de la même année en demandant à Berne d'inviter Corban à se convertir et à se pourvoir d'un pasteur... Berne écrivit effectivement dans ce sens à la commune de Corban le 21 juillet, mais l'évêque de Bâle protesta aussitôt contre ce procédé et ceci d'autant plus que les fidèles de Corban s'étaient déjà prononcés au sujet du maintien de la foi catholique, qu'ils avaient décidé de garder à une forte majorité. Dans sa lettre, l'évêque donc s'étonne que le Conseil de Berne, bien qu'il sache que la question, mise aux voix à plusieurs reprises, a constamment été tranchée en faveur du catholicisme, persiste à vouloir imposer la Réforme protestante à Corban et aux paroisses avoisinantes.

Cependant, un prédicateur réformé nommé Le Bel arriva à plusieurs reprises pour prêcher à Corban, si bien que les gens, agacés par ce visiteur non désiré, firent appel au maire de Delémont, Jean Siegfried Vorbourger, alors que l'évêque de Bâle élevait de véhémentes protestations à Berne. Quelques familles cependant se rallièrent à la Réforme et y demeurèrent jusqu'au traité d'Aarberg en 1711. Ce traité traçait une frontière entre les confessions, et obligeaient les familles catholiques résidant dans la partie réformée du territoire de rejoindre la partie catholique et vice versa. La frontière passait à Roches.

LA MOITIÉ DE LA POPULATION PÉRIT

Corban ne forma qu'une paroisse avec Vermes jusqu'au XVIIe siècle. Comme toutes les localités de la région, Corban fut durement éprouvé par la terrible peste de 1634-1636. Plus de la moitié de la population périt. En 1763, la paroisse voisine de Courchapoix demanda à être réunie à celle de Corban et non à Vicques. Un vicaire aurait sa résidence à Corban, avec charge de desservir Courchapoix. Mais les paroissiens de Corban, qui trouvaient dans ce projet bien des charges et ennuis refusèrent. Le suffragant de l'évêque de Bâle, le fameux Gobel, évêque de Lyda vint sur place pour examiner la situation. Il somma Corban d'accepter Courchapoix, mais les paroissiens de Corban s'obstinèrent dans leur refus. Il faut dire que Courchapoix formait déjà une paroisse avec Vicques. Le curé de cette localité, qui s'opposait au démembrement de sa paroisse, en appela à l'officialité métropolitaine de Besançon. Le litige se termina par une décision de l'évêque de Bâle Simon de Montjoie, qui érigea Courchapoix en vicariat perpétuel en 1768.

UNE ÉGLISE SPLENDIDEMENT RESTAURÉE

Corban peut être fier d'avoir une église qui est un véritable bijou. En 1971, tout l'extérieur était l'objet d'une restauration complète. En 1978, c'est l'intérieur qui, à son tour, était livré aux mains des restaurateurs. Ce fut un travail délicat, de longue haleine, et coûteux pour une petite paroisse, quelque 480 000 francs. Il s'agissait notamment de restaurer du mobilier et des objets de valeur, recouverts par d'autres éléments.

C'est ainsi que le maître-autel baroque fut dégagé et a retrouvé sa splendeur primitive, de même que le tableau de saint Blaise en son centre, patron de la paroisse. Mais c'est surtout le chemin de croix qui a été l'objet d'une remise à jour délicate, car les magnifiques stations, du XVIIIe siècle probablement, avaient été recouvertes par une autre peinture. C'est aujourd'hui certainement un des plus beaux, expressifs et précieux chemins de croix du Jura. Le président de paroisse, M. Gaston Chappuis, aidé de son conseil, ne s'est pas laissé rebuter par l'ouvrage. Une action « cartes postales » a notamment été lancée auprès des ressortissants du village établis à l'extérieur. Elle a rapporté la belle somme de 60 000 francs.

Carte d'identité.

Origine du nom. – Battendorf en 1184 ; Corpaon en 1240 ; Corbaon en 1317 ; Courbahon en 1435 ; Courban en 1461.

Nombre d'habitants.- 1850 : 392 ; 1870 : 428 ; 1880 : 422 ; 1900 : 389 ; 1920 : 407 ; 1941 : 397 ; 1950 : 457 ; 1960 : 429 ; 1970 : 409 ; 1974 : 404 ; 1975 : 425 ; 1976. 419 ; 1977 : 421 ; 1978 : 403 ; 1979 : 402.

Autorités communales. – Fleury Jean, maire ; Dominé André, adjoint ; Kamber Anne-Marie, conseillère ; Messerli André, conseiller ; Suetterlin Franz, conseiller ; Barth Jeannot, conseiller ; Steullet Jean-Pierre, conseiller ; Rais Marie-Pierre, secrétaire-caissière.

Autorités bourgeoises. – Bron Jean-Pierre, président ; Maitin Octave, secrétaire-caissier.

Autorités paroissiales. – Desservance : équipe pastorale du Val Terbi (Père Joseph Prince) ; Chappuis Gaston, président ; Rottet Auguste, secrétaire ; Rais Marie-Pierre, caissière.

Fermes. – Piamont Steullet, La Planche, Dos Commenray, Envermont, La Providence, La Prospère, La Maïcheratte Bois Rottet, Grand-Chenal, Petit-Chenal, La Grille, Les Esserts, Sous-Planfayen.

Superficie du territoire communal. – 784 hectares ; dont 14 hectares de terrain improductif. 232 hectares de forêts, 427 hectares de terres cultivables.

Sociétés locales. – « Echos du Val Terbi », société de fanfare, « Etoile sportive », société de football ; « Stella Gym Val Terbi », société de gymnastique féminine ; « Sainte-Cécile », société de chant.

Doyen du village. – Steullet Justin, né en 1891.

Doyenne du village. – Joliat-Membrez Louise, née en 1897.

Résultats du 23 juin 1974. – 214 oui, 16 non.

MGR SCHALLER RACONTE UN ÉPISODE DE SON ENFANCE

LE PETIT HENRI PERDU ET RETROUVÉ..

Mgr Henri Schaller, directeur honoraire de la BPJ et du « Pays », a passé allégrement le cap des nonante-trois ans en juillet 1978. Natif de Corban, dans une belle famille bourgeoise de douze enfants, nous lui avons demandé un souvenir d'enfance. Après quelques instants d'hésitations, scrutant un passé de près de nonante ans, il lui revient à la mémoire un épisode vécu alors qu'il n'avait que quatre ou cinq ans. Un épisode qui rappelle un peu « Jésus perdu et retrouvé » sans son jeune âge. Mais écoutons Mgr Schaller conter lui-même l'épisode : « Notre maison était située à quelque distance de la Scheulte, bordée à l'époque de buissons. Il n'y avait pas de murs de protection non plus. Tout le monde à l'époque allait aux poissons dans cette rivière...

» Un soir, c'était après l'angélus, comme nous étions dix garçons et deux filles, papa le soir faisait le tour des chambres, il y avait trois ou quatre chambres où l'on dormait, puis il faisait encore une tournée après la prière du soir. Au coin de la chambre des parents en bas dormait l'avant-dernier qui s'appelait Edouard.

» Ce soir-là donc, papa fit comme de coutume sa dernière inspection des chambres avec une dernière invocation. Et voici que mon frère Eugène va au-devant de papa et crie : « Papa, Henri n'est pas au lit ! – « Henri n'est pas au lit ? Mon Dieu, où est-ce qu'il est ? Est-ce qu'il s'est levé ? Est-ce qu'il est allé à la grange ? » Comme c'était l'automne et comme il avait plu, l'eau de la rivière avait grossi.

» L'inquiétude gagna donc rapidement tout le monde. On organisa immédiatement des recherches, en alertant vis-à-vis où vivait l'oncle, ainsi que chez le Basile, de l'autre côté de la rivière, en criant : « Henri est tombé à l'eau... Henri est tombé à l'eau... » On se met donc avec des lanternes à explorer le bord de la rivière, sur plus de deux cents mètres du côté de Courchapoix. On revient bredouille. Ce sont alors des cris, la désolation, c'est la marraine qui vient, la tante Marie, la tante Marianne, les cousins et cousines, tout le monde se désespérant : « Henri est tombé à l'eau... Henri est tombé à l'eau... »

» Mais voilà qu'un de mes frères, Jean, a l'idée de passer dans la chambre du bas.

» J'aimais beaucoup le petit dernier, Edouard, qui dormait en bas dans son petit lit. Après avoir bien soupé donc, une bonne soupe aux pommes de terre avec du bon pain de ménage fait par nous, j'étais allé me pencher sur le petit lit d'Edouard, et, en le contemplant, je m'étais endormi et avais tout simplement glissé avec lui dans le petit lit ! C'est mon frère Jean, qui alla voir finalement dans la chambre du bas et me découvrit.

» On m'avait donc cherché en vain pendant une heure et demie ! Voilà que tout le monde accourt en criant : « Il est là... Henri est là... » De la désolation, on passe alors au bonheur, aux cris de joie, au magnificat après un « De profundis » manqué. Ce fut une véritable fête, c'est là que j'ai pris conscience qu'on m'aimait beaucoup et je n'ai jamais eu tant de baisers dans ma vie... »

SOBRIQUETS ET SURNOMS DE CORBAN

Comme chaque localité du Jura, Corban a ses surnoms et sobriquets. Ils servaient souvent à distinguer des personnes qui portaient le même nom, chose fréquente dans les petites localités :

Les Formaidjous	Les Aidjolats
Les Commis	Les Maidzes
Les Tins	Les Cratats
Les Maidzis	Les Beauquias
Les Kasis	Les Greyais
Les D'Jrôme	Chez l'Charlai
Les Coucous	

Familles bourgeoises :

Barth	Schaller
Bron	Steullet
Maitin	

LE DOYEN DU VILLAGE : 88 ANS, DONT 72 AU LUTRIN !

Le doyen du village, M. Justin Steullet, né à Corban en 1891, est une figure sympathique de la localité. Homme paisible, pétri de douceur et de sagesse, il coule une paisible vieillesse en compagnie de son épouse, dans une belle propriété où habite un de ses beaux-fils et sa famille. Ses parents étaient agriculteurs au village également, et ont eu six garçons et une fille. Son épouse est également issue d'une famille bourgeoise de Corban, les Bron. M. Steullet était agriculteur, comme ses parents. Il y a vingt ans qu'il a quitté son domaine, un des garçons ayant repris la ferme.

C'est avec plaisir que M. Steullet évoque le temps passé, le temps de sa jeunesse surtout, car il possède une excellente mémoire. Ce n'est qu'en 1912 que fut installée l'électricité au village. M. Steullet fait les Mobs 1914-1918. Il n'était pas encore marié à l'époque. « On ne se mariait pas si jeune en ce temps-là, avoue-t-il en souriant, je ne me suis marié qu'en 1925, à l'âge de trente-quatre ans ! »

LA GRIPPE ESPAGNOLE

La grippe dite « espagnole » a sévi au village, mais lui-même ne l'a pas connue, étant mobilisé pendant les quatre années de guerre. Sa future belle-mère par contre est morte de cette mauvaise grippe, ainsi que deux hommes au village. « Je me trouvais à Bienne au moment où cette grippe faisait rage, raconte M. Steullet. Les hôpitaux étaient bourrés de malades, et tous les jours il y avait des morts. »

QUAND ON ALLAIT PUISER L'EAU

Tout en parlant, l'octogénaire tire sur sa pipe. Il y a vingt ans qu'il s'y est mis, et avoue fumer un peu trop. Mais il a passé le cap difficile et plus rien ne peut lui arriver dans ce domaine...

« Jusqu'en 1908, poursuit M. Justin Steullet, il fallait aller chercher l'eau dans des puits. Les robinets n'existent que depuis le début du siècle. Dans sa famille, ce puits était à la cave, mais la plupart étaient devant les maisons. On allait aussi puiser l'eau à la rivière. Autrefois, la « patronale » du village, la Saint-Blaise, rassemblait beaucoup de monde, même des villages environnants. On amenait même son bétail pour la bénédiction. Ce saint était spécialement invoqué contre les maladies de la gorge. »

SEPTANTE-DEUX ANS CHANTRE D'ÉGLISE !

Cas unique peut-être dans le Jura, M. Justin Steullet a été pendant septante-deux ans fidèle au lutrin à l'église. Il a même reçu une médaille pour ses soixante-cinq ans de sociétaire de la « Sainte-Cécile ». « Ce qui m'a gêné, c'est quand on a commencé de chanter en français », avoue-t-il...

« Pour aller à la foire à Delémont, on allait à pied. Bien souvent, on ne pouvait pas vendre. Il fallait ramener les bêtes ou la marchandise... Les premiers du village qui ont eu des vélos sont les frères Arnold et Louis Joliat. Ce fut un événement ! Quant à la première auto, c'était un Bron, qui allait colporter. C'était au début du siècle. »

M. Steullet se souvient d'avoir eu dix curés : celui de sa première communion était l'abbé Wyss. Puis il y eut les abbés Joly, Chételat, Friche, Montavon, Sauvain, Fleury, Juillard, Saucy et finalement l'actuel, membre de l'équipe pastorale du Val Terbi, le Père Joseph Prince.

Dans son jeune âge, M. Steullet eut un M. Rottet comme instituteur, ou plutôt « régent », comme on les appelait alors. Il est resté plus de quarante ans à son poste. Il n'y eut jamais de course scolaire de son temps. Les premières grandes sorties ont eu lieu avec le chant et la fanfare. « Avec le chant, on était allé à l'Exposition nationale de Berne en 1914, puis à celle de Zurich en 1939. »

Pour son voyage de noces, les époux Steullet sont allés à Bourguillon, comme beaucoup de couples à l'époque. Nous souhaitons encore longue vie à M. Steullet qui aura nonante ans en 1981, ainsi qu'à son épouse.

UN ENTRETIEN AVEC LE MAIRE : UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE...

Agé de cinquante-sept ans, fermier, célibataire, M. Jean Fleury est maire depuis sept ans. Il fut auparavant vice-maire pendant huit ans. M. Fleury se donne à fond aux tâches qui lui sont confiées, et Dieu sait si elles sont nombreuses ! Il est actuellement président de l'Association des maires du Val Terbi. Pendant vingt-cinq ans, il assumait les fonctions de commandant du corps des sapeurs-pompiers, et pendant une même période, il fut secrétaire paroissial. Il est également secrétaire au Comité de direction de la Caisse Raiffeisen locale. On comprend qu'avec toutes ces activités, M. Fleury avoue n'avoir pas eu le temps de se marier. Mais qui sait, le proverbe ne dit-il pas qu'il « n'est jamais trop tard pour bien faire ! » Nous remercions M. Fleury d'avoir pris sur son temps précieux pour répondre à nos questions.

- **Monsieur le Maire, quels sont actuellement les problèmes importants à résoudre par votre commune ?**
- Ceux-ci sont nombreux. Les prochaines années verront se réaliser les travaux de canalisation pour l'épuration des eaux, notre commune à l'instar des autres communes de la vallée de Delémont ayant adhéré au Syndicat d'épuration des eaux de Delémont (SEDE). Le collecteur intercommunal passant sur une certaine longueur (moulin-poste) sous la route cantonale, il y aura lieu, vu le défoncement de la chaussée, de profiter pour l'aménagement d'un trottoir côté sud.

Celui-ci devra être construit en partie en porte-à-faux sur la rivière. Nous avons déjà réalisé la viabilisation d'un lotissement au sud du village, où de nombreuses maisons familiales ont été construites ces dernières années. Le Conseil étudie, sur mandat de l'assemblée, et avec la collaboration d'un bureau d'ingénieur, la viabilisation d'un deuxième lotissement. Comme dans toutes les communes, nous portons au budget un chiffre impressionnant pour l'hôpital régional et les écoles. A Corban, nous avons trois classes scolaires, avec deux instituteurs et une institutrice. Les enfants de l'école enfantine vont à Courchapoix, avec les enfants de cette localité et de Mervelier-Vermes.

Est-ce que vous connaissez un exode des jeunes de la localité ?

- Il y a certes un certain nombre de jeunes qui quittent la localité pour s'établir ailleurs, les uns pour des raisons professionnelles et d'autres, et c'est regrettable, parce qu'ils ne trouvent pas de logements. C'est d'ailleurs pour cette raison, permettre aux jeunes foyers du village de s'établir chez nous, qu'un premier lotissement, pour une vingtaine de maisons familiales, a été aménagé en 1973. Le remaniement et la viabilisation de douze parcelles de terrains acquises par la commune a permis la construction de nombreuses maisons familiales, toutes occupées par des jeunes ménages.
- **Depuis 1950, on constate une diminution de la population. A cette date, elle était de 457 habitants. Aujourd'hui, on constate une diminution de cinquante-cinq habitants par rapport à 1950. Pensez-vous que ce mouvement va se poursuivre ?**
- Hélas ! probablement dans une certaine mesure. Cela est en partie dû aux raisons mentionnées plus haut, mais également à la diminution des naissances. Alors que dans les années 1900-1940, on comptait chez nous une moyenne de douze à quinze naissances, ce chiffre est réduit de moitié maintenant.
- **Le problème des résidences secondaires se pose-t-il dans votre commune ? Et la vente de terrains à des personnes de l'extérieur ?**
- A Corban, nous n'avons que six résidences secondaires qui sont d'anciennes fermes ou maisons acquises par des ressortissants bâlois. Mis à part ces cas, peu de terrain est vendu à des personnes venant d'ailleurs.
- **Le 23 juin 1974, il y eut dans l'urne à Corban deux cent quatorze oui contre seize non. On compte dans votre commune treize fermes. Quelle est la proportion d'immigrés alémaniques dans ces fermes ou au village ?**
- Sur les treize fermes, six sont exploitées par des Jurassiens, tous propriétaires, cinq par des ressortissants de l'ancien canton, dont trois sont propriétaires. Deux autres ont été acquises récemment par une fondation bâloise et exploitées par son personnel. Ici, les autorités sont intervenues, mais sans résultat. Les prix surfacts offerts n'ont pas permis à des agriculteurs de chez nous d'en être acquéreurs.
- **La commune est-elle bien desservie au point de vue communication ?**
- Même si les projets d'une ligne de chemin de fer des années 1900 ont échoué, ce qui est regrettable pour l'industrialisation de la région, on doit reconnaître que la route cantonale qui nous relie à Delémont est satisfaisante.

De nombreuses améliorations ont été réalisées ces dernières années. Actuellement, l'aménagement de la traversée de Courchapoix est en chantier et d'autres travaux sont encore prévus pour ces prochaines années. Par ailleurs, tous les chemins communaux, à l'exception d'un, sont goudronnés. Tous les chemins forestiers de la commune bourgeoise de la montagne du Droit sont également carrossables. Un service de cars postaux dessert à la satisfaction générale la localité.

Monsieur le Maire, que souhaitez-vous pour l'avenir de Corban ?

- J'aimerais tout d'abord que la conjoncture économique s'améliore, afin de permettre l'implantation d'industries chez nous. Cela donnerait l'occasion aux salariés de trouver une occupation rémunératrice sur place et leur éviterait des déplacements onéreux et fatigants. Je souhaite aussi que le climat de bonne entente qui règne actuellement entre les trois corporations, les sociétés, les différentes classes des travailleurs, principalement entre agriculteurs et salariés persiste, pour le plus grand bien de l'avenir de notre localité. Oui, Corban est un village où il fait bon vivre...

CORBAN

Rédigeant voici peu une enquête sur ce village, destinée au « Pays », l'ami et confrère Georges Schindelholz a bien résumé les différentes interrogations étymologiques que pose le nom du village. Il écrit: " les chercheurs ne sont pas unanimes sur l'origine du mot "Corban". Alors qu'Auguste Quiquerez pense que ce vocable signifie *Curtis Pavonis*, le domaine ou la ferme du *Pavo*, Mgr Vautrety penche plutôt pour *Cor Bannum*, cour de justice. *Cor* en celtique ne signifie pas seulement une cour de maison, mais aussi une assemblée de personnes, un lieu où s'administrait la justice, alors que *bannum* signifie ban, justice.

Henri Jaccard dans son essai de toponymie s'appuie sur la traduction allemande de Corban *Battendorf* pour écrire que le nom du village signifie ferme ou cour de *Bado*, *Batto* ou *Batho*.

UN MYSTÈRE

Sur le plan de l'histoire, une chose apparaît certaine: la première désignation du nom du village dans un texte qui soit parvenu jusqu'à nous c'est le *Bathendorf* de 1184. Pourquoi passe-t-on ensuite à *Corpaon* (1240), *Corbaon* (1435), *Courban* (1461)? Personne n'a pu apporter une réponse correcte à cette question. En revanche, d'actifs historiens locaux nous apportent quelques bribes d'une histoire sensible qui est celle des humbles auxquels nous avons consacré cette série. Disons clairement l'émotion que suscite l'envoi de Marie-Pierre Rais, secrétaire-caissière du village, qui a pris soin de recopier une vieille poésie que l'on récitait ici vers 1750. Entrons donc au village sur les pas de cet épithalame:

*Un dimanche après Vêpres/le soir après le souper/je
m'en vais voir la rue/j'ai vu une clarté/la clarté de ma
mie qui s'en allait se coucher/Bonsoir ma mie la
belle: Bon soir vous est donné/Il y a bien six semaines
qu'à vous je n'ai parlé/ouvrez belle votre porte à
vous je parlerai/comment vous l'ouvrirai-je que je n'ai
pas les clés/mon père aussi ma mère sont dans le lit
couchés/Venez à la fenêtre à vous je parlerai/je suis
à la fenêtre Belle y viendrez-vous?/je suis trempé de
pluie mouillé jusqu'aux genoux/n'aurais-je pas la
belle quelques faveurs de vous/si j'étais une
Rondelle (hirondelle) que pouvais-je voler/prendre
mon envolée sur ses loins ourangés (réd. :
probablement le ciel au couchant)/ sur tes genoux
ma mie m'en irai reposer.*

A LA FINÈTRE

Qui envoie ce message à la belle au milieu du XVIIIe siècle? Notre guide a recensé quelques noms de villageois qui pouvaient tous se faire tremper à la "finêtre" de leur belle: des Maitins dont l'un était berger des vaches et l'autre "Crata"; des Barth qu'ils soient maître-menuisier, "dgoge" ou amiral de la flotte corsaire comme le veut une belle légende, hélas démentie par les faits; des Chaboudez dont l'un fut vivandier; des Steullet "vicaire", maréchal, tonnelier "moisse" ou "chaoube"; des Rotter maire, régent ou "chez l'équoye"; des Bron aussi bien le "belet", que le berger des bœufs, la patience, "tain" ou le cabaretier, des Jolliat meuniers, des Heraut ou des Schaller.

Cette promenade à travers les noms et les sobriquets – celui qui désigne les villageois, fait appel aux chenilles que l'on trouve dans le blason communal – nous conduit jusqu'aux racines de l'histoire d'une communauté qui doit son église aux princes-évêques de Bâle mais doit aussi trois mesures de blé ou d'avoine au régisseur de l'hospice de Moutier qui lui rend chaque année, à partir de 1308, une visite intéressée. Corban reçoit aussi de temps à autre un "grand maître" nommé par le prince et qui vient administrer la justice au village.

DRAMES EN SÉRIES

Quelques drames vont marquer au coin une communauté apparemment sans histoire qui faisait benoîtement, sous l'œil de son maire, les "foins du prince-évêque" au pré de Vaête. Le premier de ces drames sera le passage des Autrichiens puis des gens du comté de Ferrette qui brûleront le village à la fin du XVIe siècle. Le second arrivera peu après avec la Réforme et l'appétit bernois pour cette communauté qui a voté pourtant plusieurs fois pour rester catholique. Lettres, convocations, représentations du prince-évêque, envoi d'un prédicant: tout cela finira par un sinistre traité – Aarberg, juillet 1711 – où l'on chassera des gens de la terre qu'ils ont travaillée depuis des siècles parce qu'ils sont de religion différente.

- Le traité – écrit l'abbé Darcourt – aboutit à la séparation absolue des deux confessions dans la Prévôté, c'est-à-dire l'expulsion dans le délai de deux mois (du 9 juillet au 29 septembre) des familles de confession différente, qui devaient vendre leurs biens et aller résider dans les parties de la Prévôté de leur religion.

LES ÉPREUVES

Cet exode par-dessus les Roches formant frontière entre la partie catholique de la Prévôté de Moutier-Grandval et la partie protestante était un malheur de plus dans cette période où la peste avait frappé durement une communauté qui perdit dans ce drame la moitié de sa population. Et avec elle la grêle si l'on note que la paroisse célébrait encore à la fin du siècle dernier Sainte Anne pour la protection qu'elle lui avait apportée contre ce fléau.

Malgré ces épreuves la communauté avait mis en œuvre une belle église qui lui fut consacrée tout à la fin du XVIIe siècle. Elle prenait vraisemblablement le relais d'une chapelle qui devait exister puisqu'un ouvrage de référence, le *Liber Marcarum* de 1444, signale comme curé de Vermes-Corban un prêtre qui prend le titre de recteur et son vicaire, l'un comme l'autre payant deux marcs de taxe annuelle à l'évêque de Bâle.

UNE PREUVE

Un siècle plus tard environ, nous avons la preuve du degré d'indépendance de la communauté par le « rôle de la paroisse » rédigé par les élus commis et députés tant de Vermes que de Corban. Le curé donne son consentement à ce rôle qui lui fixe, notamment, de célébrer les offices alternativement à Vermes et à Corban. Il semble que la séparation de la paroisse en deux intervienne vers le XVIIe siècle. Un peu plus tard Courchapoix demande à être relié à Corban, ce qui ne fait d'ailleurs pas tellement plaisir aux « chenilles ». Il faudra plus d'une démarche, notamment la visite de l'évêque Lyda, les représentations du curé de Vicques qui n'apprécie guère de perdre une partie de son revenu, des lettres à Besançon et enfin un recours à l'évêque de Bâle avant que l'on prenne apparemment la bonne solution : Courchapoix est érigé en vicariat perpétuel. L'abbé Darcourt note, dans un bref chapitre sur le village, que le curé ne devait pas y être trop malheureux puisqu'à l'époque de la Révolution française les rentes de la « fabrique » s'élevaient à 1200 francs.

LE CHAPEAU DU CURÉ

Le XIXe siècle allait être l'occasion, pour cette région, de prendre une nouvelle appellation : la Terre sainte. A l'époque du Kulturkampf les populations du vallon avaient en effet juré qu'aucun curé « jureur » ne passerait le pont de Cran à Recolaine. Le fait qu'elles aient tenu parole leur a valu ce titre flatteur. Les choses n'étaient pas aussi simples qu'elles nous apparaissent aujourd'hui et Berne était assez régulièrement informée de la présence de prêtres disant la messe en public, ce qui était alors considéré comme un délit.

Ainsi la police bernoise dépêcha un gendarme à Montsevelier où on lui avait indiqué qu'un prêtre disait sa messe. Pour se rendre sur place et ramener le curé au tribunal à Moutier le gendarme réquisitionna un paysan et sa charrette mais celui-ci, connaissant le but de l'opération, déferra à moitié son cheval. Arrivé à Corban il fallut s'arrêter à la forge et, comme l'opération était longue, aller boire un coup à l'auberge. Tout ce temps perdu par le gendarme fut mis à profit par le prêtre qui s'évanouit dans la nature en laissant seulement, comme preuve à présenter au préfet son grand chapeau qu'il avait volontairement oublié.